

NOTE SUR LES MICRALESTES
DU BASSIN TCHADIEN
(Pisces, Characidae)

Par J. DAGET¹

J'ai reçu de Golongosso, bassin tchadien, sur la frontière entre les républiques du Tchad et Centrafricaine, un lot de *Micralestes* comprenant surtout des jeunes et présentant les caractères suivants : partie antéro-supérieure de la dorsale sans aucune trace de tache noire, adipeuse rouge vif avec le bord distal noirâtre chez les adultes, III-13-16 rayons à l'anale (généralement III-14, très rarement III-16), 6 dents externes et 8 internes à la mâchoire supérieure, 8 externes et 2 internes coniques à la mâchoire inférieure. A partir de la symphyse mandibulaire et de chaque côté, la seconde dent externe est la plus forte et la troisième est suivie d'une quatrième nettement plus petite. Au premier arc branchial, sur 50 individus, j'ai compté 11(31)-12(15)-13(4) branchiospines en bas et 6(13)-7(35)-8(2) en haut, soit 17 à 21 au total, les nombres les plus fréquents étant $11 + 7 = 18$. Sur 100 individus disséqués, j'ai trouvé 34(2)-35(21)-36(54)-37(23) vertèbres, ce qui donne une moyenne vertébrale de $35,98 \pm 0,15$. Un autre échantillon de la même espèce, provenant du Chari à Niellim, présentait les mêmes caractères et sur 14 individus, j'ai compté au premier arc branchial 11(11)-12(3) branchiospines en bas et 6(4)-7(10) en haut, soit 17 à 19 au total, les nombres les plus fréquents étant $11 + 7 = 18$. Les nombres de vertèbres étaient 35(4)-36(9)-37(1), ce qui donne une moyenne vertébrale de 35,79.

J'ai rapporté tous ces *Micralestes* à l'espèce *M. stormsi* Boulenger 1902, dont les types proviennent du Lindi, qui est connue du Congo depuis le Stanley Pool jusque dans la région de Yangambi et qui a été signalé également de l'Ouham à Bossangoa. Cette identification a été confirmée par la comparaison directe avec deux *M. stormsi* provenant du Stanley Pool (exemplaires enregistrés sous les n^o 58-74 à 75). Ces derniers ont 6 dents externes seulement à la mâchoire supérieure, III-15 rayons à l'anale, 11-12 + 7 branchiospines au premier arc branchial et 27-28 écailles percées en ligne latérale.

Comme ces caractères étendent les limites de variabilité de l'espèce données par BOULENGER dans sa diagnose originale, il m'a paru nécessaire de revoir les types de *M. brevianalis* Blache et Miton 1960. Cette

1. Directeur de Recherches à l'O.R.S.T.O.M.

espèce a été définie par un lot d'individus jeunes, mesurant de 28 à 30 mm de longueur standard, provenant du lac Tchad, enregistrés sous le n° 59-231 (types) et par un lot d'individus adultes (2 mâles et 3 femelles), mesurant de 51 à 56 mm de longueur standard, provenant du Mayo Kebbi et enregistrés sous le n° 59-236 (paratypes). Ces derniers, sur deux desquels j'ai compté 11 + 7 branchiospines, ne diffèrent en rien des *M. stormsi* du Stanley Pool, de Golongosso et de Bossangoa. A noter que la taille maxima est de 64 mm de longueur standard et 80 mm de longueur totale pour l'un des exemplaires de Bossangoa enregistrés sous les n° 21-194 à 198.

Les types de *Micralestes brevianalis* possèdent 13-15 branchiospines en bas du premier arc branchial, comme il est indiqué dans la diagnose de l'espèce, et ne peuvent, pour cette raison, être les jeunes de *M. stormsi*. En fait, ils ne diffèrent de *M. acutidens* que par la coloration de la dorsale et j'ai donc examiné si le caractère invoqué par BLACHE et MITON pour séparer *M. brevianalis* et *M. acutidens*, à savoir la présence ou l'absence d'une tache noire à la pointe antéro-supérieure de la dorsale, était toujours chez les jeunes un bon caractère distinctif.

Pour ce faire, je me suis procuré 100 *Micralestes* pêchés le 16-10-1965 à Adjilé, partie Sud-Est du lac Tchad. Ces Poissons qui étaient tous des jeunes et mesuraient de 23 à 31 mm de longueur standard, m'ont été envoyés par M. G. LOUBENS, Maître de Recherches au Centre O.R.S.T.O.M. de Fort-Lamy. 39 individus n'avaient aucune tache noire ni trace de tache à la dorsale, 61 avaient soit une tache noire bien nette, soit des traces de tache. Tous avaient la même dentition, le même nombre de rayons à l'anale, généralement III-14-15, le même aspect extérieur, mais le premier lot était dans l'ensemble moins pigmenté que le second. Sur le premier j'ai compté 12(3)-13(16)-14(18)-15(2) branchiospines en bas du premier arc branchial, 6(2)-7(22)-8(15) en haut et 18 à 23 au total, les nombres les plus fréquents étant 14 + 7 = 21. Nombres de vertèbres : 34(5)-35(24)-36(10), soit une moyenne vertébrale de 35,13. Sur le second lot, j'ai compté 12(3)-13(23)-14(30)-15(5) branchiospines en bas du premier arc branchial, 6(1)-7(38)-8(22) en haut et 19 à 23 au total, les nombres les plus fréquents étant 14 + 7 = 21. Nombres de vertèbres : 33(1)-34(5)-35(41)-36(13)-37(1), soit une moyenne vertébrale de 35,13. Aucune différence morphologique n'a pu être décelée entre les deux lots qui appartiennent certainement à l'espèce *M. acutidens*. On peut donc conclure que dans le lac Tchad il existe des populations de *M. acutidens* dont les jeunes ont la dorsale plus ou moins dépourvue de tache noire et l'on peut trouver mélangés, aux mêmes endroits, tous les intermédiaires entre des individus typiques ayant une tache noire bien nette à la pointe antéro-supérieure de la dorsale et des individus à dorsale entièrement dépigmentée.

Les types de *M. brevianalis*, enregistrés sous le n° 59-231, sont de jeunes *M. acutidens* à dorsale dépigmentée ; ils ne diffèrent en rien de ceux que j'ai reçus en provenance d'Adjilé. Une partie des caractères signalés par BLACHE et MITON dans leur description de *M. brevianalis* se rapportent à *M. acutidens*, l'autre partie à *M. stormsi*. Ces deux espèces

se rencontrent dans le bassin tchadien et peuvent être distinguées à l'état jeune par le nombre des branchiospines, 11-13 pour *M. stormsi* et 12-15 pour *M. acutidens*, beaucoup plus sûrement que par la présence ou l'absence de tache noire à la dorsale, qui n'est probablement caractéristique que chez les adultes. La coloration de l'adipeuse fournit sur le vivant un autre bon caractère distinctif, elle est rouge vif chez *M. stormsi*, incolore ou presque chez *M. acutidens*.

M. brevianalis tombant en synonymie comme il vient d'être montré, il ne reste plus qu'une seule espèce de *Micralestes*, *M. acutidens*, connue du lac Tchad proprement dit. *M. stormsi* n'a été rencontré que dans le Sud du bassin tchadien et le Mayo Kebbi, le point le plus septentrional d'où on l'a signalée dans le Chari étant jusqu'à présent Niellim. C'est l'espèce ayant le plus grand nombre de branchiospines et qui, de plus, est une forme soudanienne, que l'on trouve en extrême abondance dans le lac Tchad et le Bas-Chari où l'espèce congolaise semble manquer totalement. Il est intéressant de rappeler à ce point de vue que les deux espèces de *Petersius* signalées du bassin tchadien, *P. brevidorsalis* Pellegrin 1921 et *P. intermedius* Blache et Miton 1960 diffèrent aussi par le nombre des branchiospines : 11-13 en bas du premier arc branchial pour la première et 14-16 pour la seconde. C'est l'espèce à branchiospines nombreuses, *P. intermedius*, qui se rencontre seule dans le lac, l'autre n'ayant été trouvée que dans le Sud du bassin.

Enfin, sur deux échantillons de *Micralestes acutidens* du bassin tchadien que j'ai étudiés, 100 individus provenant du lac à Adjilé et 58 provenant du Chari à Niellim, les moyennes vertébrales étaient nettement plus fortes que celles trouvées jusqu'à présent en Afrique occidentale, comme on le voit dans le tableau suivant :

Provenance	Nombres de vertèbres					Moyenne
	33	34	35	36	37	
Bassin du Sénégal....	4	41	4	1		34,04 ± 0,14
Moyen Niger.....	2	74	23	1		34,23 ± 0,10
Lac Tchad.....	1	10	65	23	1	35,13 ± 0,13
Chari à Niellim.....		11	38	1		34,80 ± 0,13

On peut se demander, dans ces conditions, si les *M. acutidens* du bassin tchadien méritent bien d'être rattachés à la sous-espèce typique. Par leur nombre élevé de vertèbres, ils rappellent la sous-espèce *M. a. elongatus* Daget 1957 dont un échantillon de 12 individus, provenant de Haute-Volta, m'avait donné 33(1)-34(4)-35(4)-36(1)-37(2) vertèbres, soit une moyenne de 34,92.

*Laboratoire de Zoologie
(Reptiles et Poissons) du Muséum.*